

# EQUATEUR

## Ajustements, dette et privatisations: qu'advient-il de nos droits?

SUSANA CHU YEP JORGE ACOSTA ARIAS PATRICIO PAZMINO FREIRE

*La vente des sociétés publiques exigée par le FMI, la réduction de l'intervention étatique se traduisant par des licenciements massifs de travailleurs, la réduction des dépenses publiques, la suppression des subventions aux services de base et aux carburants, la réduction des salaires et traitements, la protection des créanciers internationaux par le biais du FEREP et l'intensification du modèle d'extraction reposant sur la surexploitation des ressources – telles sont les caractéristiques de la politique publique mise en œuvre par le gouvernement national, selon les directives des organismes internationaux.*

### Une crise économique et financière sans précédent

En 1999, l'Equateur a connu une crise économique et financière sans précédent, qui a entraîné une chute de 7% du PIB réel, une dévaluation de 200% du Sucre (la monnaie nationale), un moratoire sur la dette extérieure et une augmentation de la pauvreté, pour 70% de la population. La protection officielle de banquiers corrompus, le gel de comptes bancaires et la mise en œuvre de la « dollarisation » (adoption du dollar comme monnaie) ont entraîné un soulèvement de la population locale, suivi le 21 janvier 2002 par la destitution du Président Jamil Mahuad de ses fonctions et l'installation de son vice-Président, Gustavo Noboa.

L'« appui » du Fonds monétaire international au « nouveau » gouvernement équatorien a entraîné l'imposition de nouvelles mesures d'ajustement structurel dans la négociation de la Dixième Lettre d'intention. Le FMI s'est également posé en médiateur et aval auprès des créanciers internationaux dans la renégociation de la dette extérieure privée, par le biais de l'échange de bons Brady contre des bons Globaux, estimés à 5 milliards de dollars US et à des taux d'intérêt convenus de 12% et 10% (jusqu'à trois fois plus élevés que le Libor, taux interbancaire moyen offert à Londres, en vigueur sur le marché international). Cette renégociation n'a pas entraîné une baisse du lourd fardeau de la dette sur le budget général de l'Etat (Presupuesto General del Estado ou PGE), étant donné que le paiement du service de la dette extérieure comme intérieure<sup>1</sup> représente plus de 35% du PGE, contre 19% affectés à la réalisation des obligations de l'Etat vis-à-vis des droits économiques et sociaux (éducation, santé, création d'emplois et soutien à la production).

Bien qu'elle ait entraîné une certaine stabilité économique à la suite de la crise de 1999, la dollarisation n'a pas généré une amélioration notable de l'économie équatorienne, mais un affaiblissement sérieux de la structure productive et sociale du pays. L'adoption du dollar comme monnaie fait perdre leur compétitivité aux produits d'exportation non traditionnels et même à ceux destinés au marché intérieur (très vulnérables aux importations des pays voisins qui ont subi une dévaluation). Ce

---

<sup>1</sup> Le service de la dette dans le budget s'élève à environ 2 milliards de dollars US en 2002.

problème devient plus sérieux dans la mesure où le taux d'intérêt des prêts<sup>2</sup> reste fort dans une économie dollarisée.

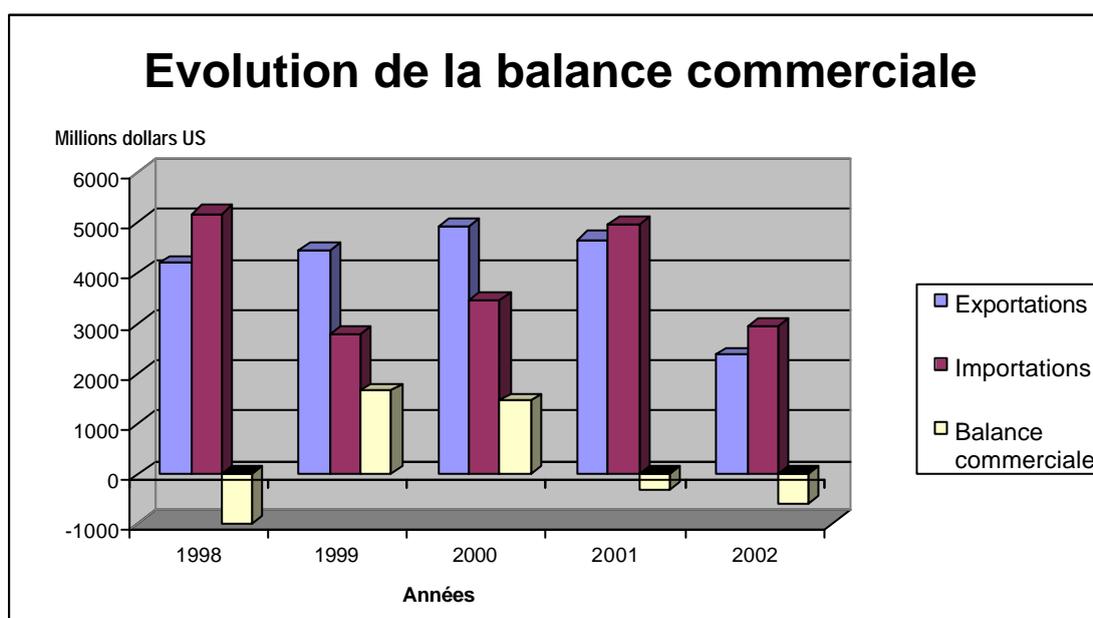
Cela peut s'observer dans l'augmentation considérable des importations et le recul des exportations, contribuant à un déficit commercial de 600 millions de dollars US au cours du premier semestre 2002, déficit qui, selon les estimations, atteindra 1,6 milliard de dollars US d'ici la fin de l'année. Ce chiffre représente environ 8% du PIB estimé pour 2003.

La possibilité de surmonter cette récession de l'appareil productif dépend d'une amélioration de la compétitivité qui comprendrait trois éléments : une augmentation de la productivité (difficile à réaliser sans un investissement considérable dans la technologie, non prévu dans le court terme), une baisse des coûts de production internes (notamment les coûts de la main-d'œuvre et les impôts) et, particulièrement important, le soutien du gouvernement à ces secteurs (ce qui, dans le contexte actuel de discours sur le libre-échange, semble difficile à réaliser).

### Impact social et priorités peu logiques

Dans ce contexte économique, 40% de la population active est sous-employée et près d'un million d'équatoriens, soit 8% de la population, ont émigré, la plupart en Espagne, en Italie et aux Etats-Unis.<sup>3</sup>

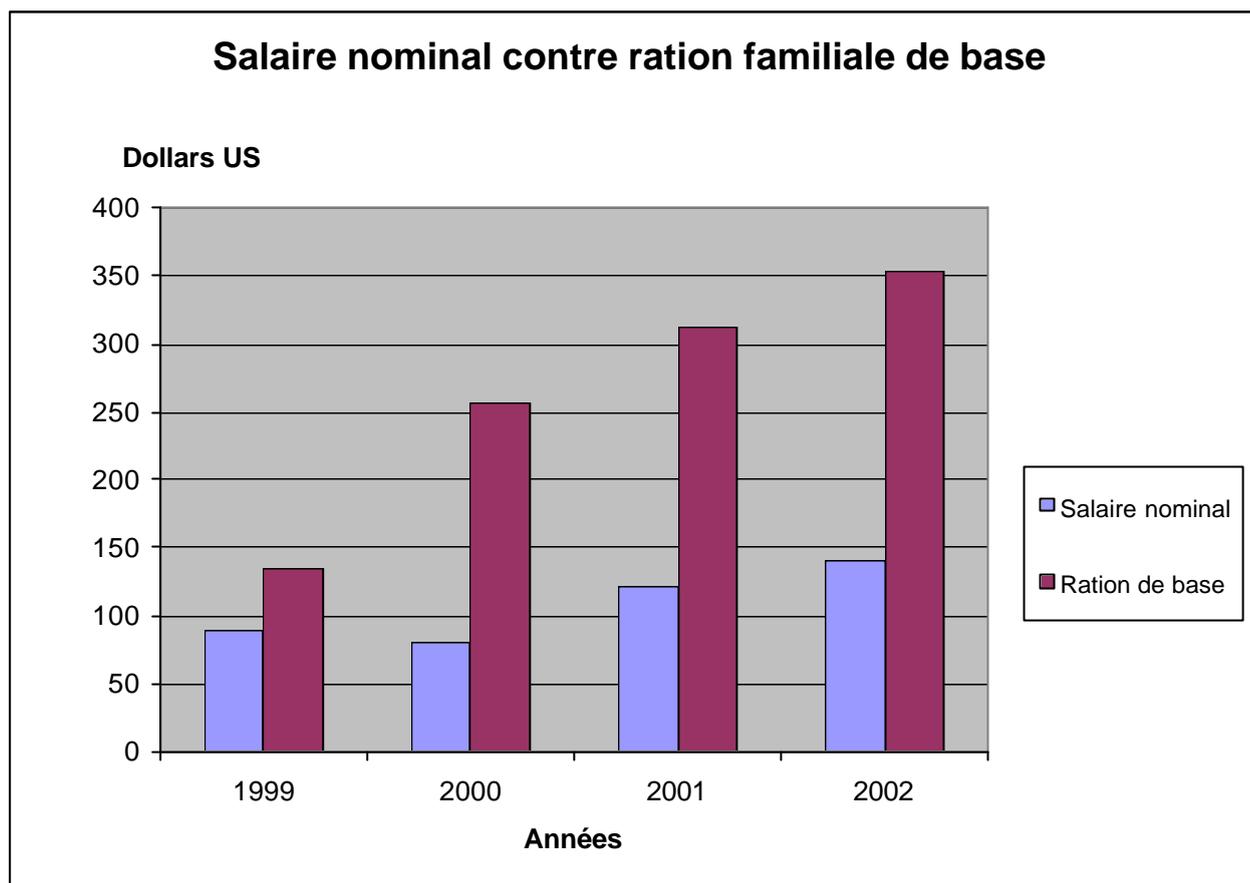
#### GRAPHIQUE 1



#### GRAPHIQUE 2

<sup>2</sup> Le taux d'intérêt réel varie entre 15% et 20%.

<sup>3</sup> Selon le Bureau des migrations, 504.203 Equatoriens ont quitté le pays entre 1999 et 2000. Paradoxalement, ces migrants génèrent le deuxième poste de revenu du pays, par des transferts de fonds mensuels s'élevant à environ 1,4 milliard de dollars US en 2001, et sont les véritables piliers de la dollarisation.



En outre, il y a un déficit de consommation parmi les familles, étant donné que le salaire mensuel moyen en 2002 – 140 USD – ne suffit pas pour couvrir la moitié du coût du panier familial de denrées de base, chiffré en août 2001 à 330 USD.

Etant donné que 45% du revenu fiscal du PGE dépend de la vente du pétrole et des produits dérivés, l'Etat a proposé une augmentation substantielle de l'exploitation pétrolière en ayant recours à des capitaux privés, par la construction de l'oléoduc de pétrole brut (Oleoduco de crudos pesados - OCP), en lançant des appels d'offres pour les nouveaux gisements de pétrole de l'Amazonie équatorienne et en prolongeant les contrats avec les sociétés pétrolières actuelles.

Dans ce contexte, le FMI a demandé la promulgation de la Loi organique relative à la responsabilité, la stabilisation et la transparence fiscales (4 juin 2002). Cette loi fixe un plafond de 3,5% en termes réels d'accroissement des dépenses publiques, sauf pour le paiement de la dette publique, et envisage la création d'un Fonds de stabilisation, d'investissement social et productif et de réduction de la dette publique (FEIREP) avec les recettes fiscales générées par l'OCP à compter de 2004. Ces ressources seront affectées comme suit : 70% pour le rachat de la dette publique et le remboursement de la dette auprès de l'Institut équatorien de la sécurité sociale, 20% pour la stabilisation des revenus pétroliers et 10% pour l'investissement dans la santé et l'éducation. Cela montre clairement que dans la politique gouvernementale d'utilisation des fonds publics et des ressources naturelles, le remboursement de la dette a la priorité sur l'investissement social.

En outre, les politiques fiscales ne cherchent pas à créer un système équitable. Le poids de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), une taxe indirecte et dégressive, s'est accru ces dernières années, passant de 1,4% du PIB en 1983/84 à 8% en 2001, ce qui représente plus de 25% du revenu total de l'Etat et 51% du revenu non-

pétrolier total en 2002. L'impôt sur le revenu, un impôt direct et progressif, a peu augmenté durant la même période et représentait 3,2% du PIB en 2001, l'équivalent de 20% du revenu non-pétrolier et 11% du revenu total.

Du fait que 70% de la population vit en situation de pauvreté, ces chiffres révèlent un système fiscal qui favorise les classes aisées, au détriment de la majorité de la population.

### **Ajuster jusqu'à l'étranglement ?**

Se fondant sur l'instabilité des cours internationaux du pétrole, la restriction de la politique monétaire imposée par la dollarisation et l'excédent fiscal demandé par le FMI, l'Etat a justifié la vente ou la concession des sociétés publiques (électricité et télécommunications) pour générer d'autres sources de recettes publiques en plus du pétrole, par la réduction des dépenses publiques, la hausse du prix du pétrole, la baisse ou le gel des salaires, et la réduction des frais de fonctionnement des ministères. Il espère ainsi soutenir le budget national.

Cependant, derrière cette démarche se cache une intention très précise : le gouvernement doit générer d'autres sources de revenu pour couvrir le budget et produire des excédents parce qu'il s'est engagé à consacrer le revenu pétrolier au paiement de la dette, et le fera.

La privatisation des sociétés publiques en Equateur s'est heurtée à des problèmes : l'opposition des syndicats et des organisations sociales et la perception par le public de la corruption et du manque de transparence de ces processus.

Cherchant à réaliser une vente aux enchères publiques des compagnies d'électricité en avril 2002 – malgré une campagne intense pour convaincre les populations des avantages de la privatisation, de l'arrivée de capitaux frais et de la « libre » concurrence – le gouvernement n'a pas été en mesure de conclure la vente. En dépit des efforts visant à mettre en œuvre des lois en faveur d'une plus grande flexibilité du marché du travail (interdiction du droit d'affiliation syndicale, travail à l'heure, licenciements massifs, sous-traitance, etc.), les tarifs publics des services de base (Tableau 1) ont été augmentés. La dette a été transférée des sociétés qui pouvaient être privatisées à l'Etat équatorien (comme dans le cas des sociétés d'électricité, où l'Etat a repris une dette d'un montant de 300 millions de dollars US pour en « rehausser » la valeur marchande). L'Etat a modifié des lois pour garantir le contrôle de la société par des capitaux étrangers (vente de 75% des parts de la société publique au lieu de 51%).

Pour faciliter le processus de privatisation, l'Etat a été obligé de donner des « garanties » aux sociétés, en assurant la rentabilité par l'autorisation d'augmenter les tarifs des services de base, permettant la mise en place de monopoles privés, en accordant des exonérations fiscales (en particulier sur la TVA et sur les taxes à l'importation de machines et d'équipement), en assouplissant les règles environnementales et en accordant aux sociétés l'autorisation de rapatrier des montants illimités de leurs bénéfices.

L'argument régulièrement avancé par l'Etat, selon lequel les sociétés publiques doivent être efficaces et compétitives, a entraîné une hausse considérable des tarifs des services de base ces dernières années, visant à les rendre plus attractifs pour la vente. Les tarifs de l'eau, du gaz et de l'électricité ont augmenté de 40% par an au cours des trois dernières années, provoquant une montée en flèche des prix des

biens et services<sup>4</sup> qui a entraîné des taux d'inflation très élevés : 61% en 1999, 97% en 2000 et 23% en 2001. De moins en moins d'équatoriens sont en mesure d'accéder à ces services de base et aux produits du panier de base de la ménagère, ce qui montre une nette détérioration de la qualité de vie de la population.

**TABLEAU 1**

<b>Augmentation du prix des services de base (énergie, gaz et eau)</b>	
Décembre 1999	34%
Décembre 2000	42%
Décembre 2001	49%
Juin 2002	28%

*Source : Bulletins mensuels de la Banque centrale équatorienne*

La Lettre d'intention discutée avec le FMI constituera une sérieuse entrave pour le nouveau président qui doit prendre fonction en janvier 2003. Posant comme principes la discipline gouvernementale et l'ajustement des comptes, le gouvernement sortant s'est engagé à réaliser, avant 2003, un excédent primaire<sup>5</sup> de 6,9% du PIB de 2003 (environ 1,4 milliard de dollars US). Cela signifie que le nouveau gouvernement devra « économiser » 23% du budget total de l'Etat, réduisant l'investissement social et productif, augmentant les tarifs des services sociaux de base (électricité, eau et téléphone) et vendant les entreprises publiques. Ces « économies », selon la loi adoptée pour la Transparence Gouvernementale, serviront à garantir le paiement de la dette extérieure. Par décision du FMI, les négociations avec le gouvernement sortant ont été suspendues et se poursuivront avec le président nouvellement élu.

Cependant, tandis que le monde des affaires fait pression en faveur d'une réduction des coûts de production et davantage d'assistance et d'incitations pour l'exportation de leurs produits et l'importation de matières premières, la majorité de la population est piégée par une inflation dollarisée sans fin et un chômage qui oblige de plus en plus d'équatoriens à quitter le pays.

Le processus de privatisation, la réduction de l'intervention étatique se traduisant par le renvoi des travailleurs ainsi que la vente des sociétés publiques demandée par le FMI, conjugués aux réductions imposées des dépenses publiques, à la suppression des subventions aux services de base et aux carburants, la réduction des salaires et traitements, la protection des créanciers internationaux par le biais du FEREP ainsi que l'intensification du modèle d'extraction fondé sur la surexploitation des ressources – telles sont les caractéristiques de la politique publique mise en œuvre par le gouvernement national, selon les directives d'organisations internationales telles que le FMI.

Ce modèle qui favorise les variables macroéconomiques viole de manière systématique et toute impunité les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux de millions d'équatoriens à une vie décente, à la santé, à l'éducation, à un environnement sain et à un emploi équitable et digne. Ces droits sont protégés par la Constitution politique de la République ainsi que par les conventions et les accords internationaux que le gouvernement équatorien et les organisations internationales sont tenus de prendre en considération, de protéger, de respecter et d'appliquer.

<sup>4</sup> Les postes eau, énergie et gaz représentent 11,1% de l'Indice des prix à la consommation (IPC) ; cependant, ils représentent 17,3% de l'Indice des prix à la production (IPP).

<sup>5</sup> L'excédent primaire correspond aux dépenses publiques totales, moins l'intérêt sur la dette publique.

**Centro de Derechos Económicos y Sociales (CDES)**  
**<cdes@cdes.org.ec>**